

Récapitulatif du livret de méthodologie (janv. 2018 – disponible en ligne) Les vingt points du commentaire

Problématisation + Structuration + Affichage + Démonstration = Commentaire réussi

Une introduction pour problématiser le propos du commentaire

1. **Accroche.** Deux exigences : la pertinence (mise en perspective du thème de l'arrêt) et la brièveté (impérativement moins de cinq lignes) ; un objectif : l'originalité. **Amener le thème concerné** (phrase de lien) **et annoncer la décision commentée** (juridiction, date, nom).
2. **Les faits.** En reformulant les termes de la décision.
3. **La procédure.** En la reprenant dans l'ordre chronologique, avec les **moyens des parties** s'ils sont connus.
4. **Le(s) problème(s) de droit.** Au sens strict. Pas de point d'interrogation.
5. **La solution** et, brièvement, **sa motivation.**
6. **La problématique de commentaire.** Interrogation en termes d'enjeux juridiques. Pas de point d'interrogation. Exemple : « Il revenait à la juridiction de déterminer dans quelle mesure... ».
7. **L'annonce du plan** (avec la reprise des intitulés exacts de mes deux parties I. et II.), lequel doit rendre compte des **apports essentiels de la décision.**

Un plan pour structurer le propos du commentaire

8. **Balancement.** L'équation « Réponse à ma problématique = I + II » est-elle vérifiée ?
9. **Cohérence.** Du contenu et de l'ordre retenus par mes parties et sous-parties. Principes liés de **non-contradiction** et d'**adéquation des titres avec leurs développements.**
10. **Imbrication.** Il s'agit ici de vérifier les équations « I = A + B » et « II = A' + B' ».
11. **Non-redondance.** Éviter les constructions qui conduisent à se répéter dans les développements.
12. **Équilibre.** Pas de déséquilibre excessif entre les parties et les sous-parties.

Des titres pour afficher l'essentiel du propos du commentaire

13. **Élément formel.** Un article défini ou indéfini (pas de ponctuation, un titre n'est pas une phrase).
14. **Élément dynamique (moteur).** Un mot rendant compte de l'action du juge **sur un point précis.**
15. **Élément appréciatif (finaliste).** Souvent par un adjectif qualificatif ; en tout cas un **titre à idée.**
16. **Élément matériel.** Le titre ne doit pas rester allusif : il doit se comprendre seul.

Des paragraphes pour développer le propos du commentaire

Trois à cinq paragraphes pour structurer le propos développé. Quatre phases seront respectées :

17. **Citer.** En introduisant les citations et, le cas échéant, en les réduisant (sans en déformer le sens).
18. **Expliquer.** En reformulant. En définissant les notions mobilisées par la juridiction.
19. **Appliquer.** En revenant au support (à l'application concrète des notions sus-définies).
20. **Apprécier.** Pour que le commentaire en soit véritablement un. Quatre réflexes à avoir :
 - Resituer la décision dans son **contexte** (jurisprudentiel, textuel, social et politique). Au minimum une référence jurisprudentielle, textuelle ou doctrinale par sous-partie.
 - Faire des **rapprochements** avec des connaissances du cours et des TD.
 - Formuler des **hypothèses d'interprétation** (de la décision, de ses silences, de sa portée).
 - Porter une **appréciation critique** (positive/ négative) **et argumentée** sur le raisonnement du juge.

Ultime remarque : un **rendu formel impeccable** : des phrases courtes, des mots de liaison, un respect de l'orthographe. Un style clair. Un référencement précis des décisions de justice (juridiction, année, nom de la décision).

Récapitulatif

Les vingt points de la dissertation

Problématisation + Structuration + Affichage + Démonstration = Dissertation réussie

Une introduction pour problématiser le propos de la dissertation

1. **Accroche.** Deux exigences : la pertinence (mise en perspective du thème du sujet) et la brièveté (impérativement moins de cinq lignes) ; un objectif : l'originalité. Une phrase de lien entre l'accroche et le sujet (rappelé ou reformulé).
2. **Définition des termes du sujet.** Préciser le sens des mots (réflexe du recours aux textes).
3. **Délimitation du sujet.** Matérielle (inclusions/ exclusions des éléments retenus), temporelle, spatiale.
4. **Problématisation matérielle.** Dégager les enjeux essentiels du sujet (« *ce qu'il y a à dire à partir du sujet* ») en fonction des grandes questions structurant la matière (« *ce qu'il est attendu que je dise* ») et de l'angle choisi pour mener la démonstration (« *ce que je veux dire à propos du sujet* »).
- (5.) Ne pas oublier une **approche historique du sujet** (pas des termes du sujet pris isolément, mais bien du sujet : s'il y a un « et », il faut caractériser une relation entre deux éléments) et, le cas échéant, des **allusions aux droits étrangers et à l'actualité politique et juridique**.
6. **Énoncé formel de la problématique.** Formulation de l'interrogation sous-tendue par l'intérêt juridique essentiel du sujet. Pas de point d'interrogation. Le plus souvent une phrase permettant l'expression d'une réponse nuancée (ex. : « Il convient de se demander dans quelle mesure... »). Cette phrase doit embrasser tout le sujet problématisé (pas de réduction) et rien que le sujet problématisé (pas de déformation).
7. **Annnonce de plan** (avec la reprise des intitulés exacts des deux parties I. et II.), de la démonstration, en réponse directe à ma problématique (pas de suspense).

Un plan pour structurer le propos de la dissertation

8. **Balancement.** L'équation « Réponse à ma problématique = I + II » est-elle vérifiée ?
9. **Cohérence.** Du contenu et de l'ordre retenus par mes parties et mes sous-parties. Principes liés de **non-contradiction** et d'**adéquation des titres avec leurs développements**.
10. **Imbrication.** Il s'agit ici de vérifier les équations « $I = A + B$ » et « $II = A' + B'$ ».
11. **Non-redondance.** Éviter les constructions qui conduisent à se répéter dans les développements.
12. **Équilibre.** Pas de déséquilibre excessif entre les parties et les sous-parties.

Des titres pour afficher l'essentiel du propos de la dissertation

13. **Élément formel.** Un article défini ou indéfini (pas de ponctuation, un titre n'est pas une phrase).
14. **Élément dynamique (moteur).** Un mot rendant compte d'un **mouvement démonstratif**.
15. **Élément appréciatif (finaliste).** Souvent par un adjectif qualificatif. En tout cas un **titre à idée**.
16. **Élément matériel.** Le titre ne doit pas rester allusif : il doit se comprendre seul.

Des paragraphes pour développer le propos de la dissertation

Trois à cinq paragraphes pour structurer le propos développé. Quatre phases seront présentes :

17. **Idée.** Faire apparaître clairement l'idée qui guide la démonstration.
18. **Arguments.** Expliquer, en mobilisant avec rigueur et habileté les notions abordées en cours (ce qui implique de les définir) et à l'aide de plusieurs arguments, l'idée de démonstration précédemment énoncée.
19. **Exemples.** Illustrer le propos grâce à des exemples tirés de la pratique.
20. **Apprécier/ mettre en perspective.** Faire des rapprochements, formuler des hypothèses pour l'avenir, porter une appréciation critique.

Ultime remarque : un **rendu formel impeccable** : des phrases courtes, des mots de liaison, un respect de l'orthographe. Un style clair. Un référencement précis des décisions de justice (juridiction, année, nom de la décision).